

PV DU CONSFI NOVEMBRE

Assemblée Générale des étudiant e s de Louvain

Rue des Wallons, 67 • 1348 Louvain-la-Neuve • 010/45.08.88 agl@aglouvain.be • www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT-E-S :

Abene Salim, Apolito Thomas, Chramti Yassine, Covolan Noé, De Munck Anaïs, Dierckx Santiago, Dushime Daniel, Fervaille Hugo, Forget Baptiste, Fraipont Mathilde, Gomes Basil, Jane-Aluja Hélène, Karavidas Ilias, Khayar Ibrahim, Kuetgens Melvyn, Langumier Hélène, Legast Magali, Leterme Charline, Lurquin Charles, Morales Solange, Peeters Benoît, Ponce Maria Fernanda, Rixhon Maëlle, Sebert Julien, Sellier Quentin, Suarez Julian, Vandoorne Pierre, Wathelet Joachim

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Berlemont Hélène donne procuration à Fraipont Mathilde Boccardo Matteo donne procuration à Wathelet Joachim Cachet Jonathan donne procuration à Sébert Julien Caller I Salas Olivia donne procuration à Covolan Noé Chabot Caroline donne procuration à Karavidas Ilias Colard Marie donne procuration à Lurquin Charles Cumps Céline donne procuration à Khayar Ibrahim Fockedey Martin donne procuration à Jane-Aluja Hélène Gérard Cécile donne procuration à Rixhon Maëlle Guardia Hernandez Andrea Milena donne procuration à Suarez Julian Herin Anne-Sophie donne procuration à Forget Baptiste Khamallah Nawri donne procuration à Dierckx Santiago Lefèvre Marie-Hélène donne procuration à Langumier Hélène Mattenet Sébastien donne procuration à Legast Magali Mottoulle Blaise donne procuration à Gomes Basil Peeters Brieuc donne procuration à Peeters Benoît Pierre Nicolas donne procuration à De Munck Anaïs Vanbutsele Thibault donne procuration à Dushime Daniel Vignez Félix donne procuration à Sellier Quentin Xhonneux Mathieu donne procuration à Leterme Charline

AUTRES MEMBRES PRÉSENTIES :

De Galan Guillaume, Pouch Robin, Fraipont Mathieu, Van Hecke Arnaud, Ruwet Eva

ORDRE DU JOUR

1. Accueil

- 1.1 Accueil des conseiller.ère.s
- 1.2 Retour du Comité

2. Discussion et Vote

- 2.1 Approbation Cooptation
- 2.2 Approbation de la modification du règlement de trésorerie
- 2.3 Élection du/de la responsable communautaire
- 2.4 Note sur les Maisons Médicales
- 2.5 Note « Fossil Free »
- 2.6 Motion sur la mobilisation du 17 Novembre

Pause Repas

3. Contradictoire

Présentation Option 1

Questions à l'Option 1

Présentation Option 2

Questions à l'Option 2

Présentation Option 3

Questions à l'Option 3

Questions communes

Pause + Photos

Débats à huis clos entre conseiller.ère.s

Vote

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Accueil

1.1. Accueil des conseillers et conseillères

1.2 Retour du comité

Mathieu Fraipont présente le rapport de comité.

Charles Lurquin: enquête esprit critique et citoyen qui est en cours. En train d'être mise en ligne. Elle devrait être diffusée la semaine prochaine. Diffusion aussi dans les auditoires en format papier. + campagne d'affichage

Com ens: travail sur la réforme des demi quadrimestres. En train d'être testé à la fac LSM. Pédagogique et novateur. 6 semaines de cours puis des exams. La comens compte positionner l'agl sur ce point. On va faire une note.

Modalités d'évaluation: outre le recueil d'avis, on essaie de fournir une base concrète d'action sur le 2e quadrimestre.

Tutorat: BDE contactés et acteurs dans le tutorat. But : instaurer le tutorat dans les différentes facultés de l'UCL.

Apprentissage des langues, réflexion au sein de l'ucl pour réformer l'apprentissage des langues.

Santiago Dierckx: pour le social, enquête auprès des étudiants sur la pénurie de kots. Enquête finalisée et sortie la semaine prochaine, sur tous les sites, à diffuser largement.

Par ailleurs pas mal de contact avec ucl logement dans cette optique. Et aussi surtout sur st gilles ou il n'y a pas de logement ucl pour le moment

Pour la TE : premièrement, le départ à Bonn n'a pas été réalisé, malgré la bonne couverture médiatique. Village kapiste qui a eu lieu. Sympa mais on est déçu.

Fossil free lancé à l'UCL : désinvestissement financier dans les secteurs des énergies fossiles et armements.

Mathieu Fraipont: pour l'anim, l'agl a mis en place 3 activités durant les 24h:

Distribution de capotes et de flyers de sensibilisation au consentement (avec la com ouso)

Vélo humanitaire agl qui a bien tourné pendant les 24h

Fête des voisins; on a animé un cours de rock qui a eu un chouette succès grâce à Melvyn et Sébastien Action Salmigondis : au CASE local d'octobre, annonce de la fermeture de la Salmi pour la rentrée prochaine. Action commune avec l'AGL et le monde de l'animation pour sortir une note commune. Couverture médiatique qui commence (l'avenir et Radio Contact après un article Louvainfo).

Santiago Dierckx: pour raviver la dynamique intercorps à l'ucl, on va faire un cac/ca où on va parler des

bénéfices de l'ucl et voir ce qu'on peut en faire. Opportunité intéressante pour nous.

Mathieu Fraipont: pour la comouso, pas mal de gros chantiers:

Projet lacchos avec Achille Mbembé sur le post colonialisme

Peace Jam

Atelier débat sur le consentement sexuel

Poursuite de la campagne d'affichage sur le consentement (aussi sur les sites)

Pour la partie PEPS/HTM, champs de réflexion sur une campagne au Q2. Invitation de la commune le 12/12 pour présenter un recensement des difficultés pour les concernés à LLN.

On poursuit ce travail de recensement en commission pour que l'unif suive ce travail fait avec la commune. Volonté de redynamiser le projet

Yassine Chramti: pour la com, une commission est là mais pas très active. On travaille sur un projet de vidéos pour le 2eme quadri pour expliquer les élections étudiantes de manière globale en partenariat avec l'UBE. On continue 2 publi par jour sur FB. D'autres projets vidéos aussi.

Mathieu Fraipont pour les archives : travail sur les archives électroniques. Peu d'infos, mais comme peu de gens impliqués, on lance un appel aux motivés.

Mathieu Fraipont pour les Formations: ca fait quelques semaines qu'on a plus de partenariat avec l'Altérezvous. Avant, on a déjà organisé des café débat avec eux (prostitution étudiante, service minimum de la sncb...)

Partenariat aussi avec le Monde Diplomatique pour organiser ce même genre de café débat avec des thématiques plus larges.

Guillaume De Galan pour le multi-site : avec la collaboration des sites, on va commencer à être plus proactif sur le lancement des différentes commissions à LLN, pour les exporter sur les différents sites, notamment grâce à Eléonore Haddioui pour le consentement, Charles Lurquin pour les examens mi-quadri en ComEns. On veut avoir l'avis de Mons et Tournai sur le manque de place en auditoire, pour le reporter au Cefo.

A leur demande, je m'attellerai à lancer les différentes enquêtes qui seront mises en place. On a eu une réunion importante sur la dentisterie à Woluwé, avec la Maxime Mori de la FEF, pour alimenter la réflexion.

Mathilde Fraipont: pour les représentants AGL, ils ont été impliqué dans les différentes commissions et les différents projets. Maintenant on leur laisse le temps pour décider dans quoi ils veulent vraiment s'engager.

Louis Godrie, pour les affaires communautaires : mobilisation demain contre la précarité, hell week de la FEF passée sur lln avec tractage et mobilisation.

CF de novembre, avec ouverture d'un GT contre-rapport de l'ARES, élection du président GT mobilité,...

Melvyn Kuetgens: pour la logistique, on a pu récupérer le studio de l'agl qu était avant alloué à notre jobiste salle. Désormais, le studio est une cafet tandis que l'ancienne salle des conseillers est devenue une salle de réunion. Pour la database, il faudra la remettre à jour.

Questions:

Daniel Dushime : animation : grande AG par rapport à Guindaille 2.0. En retard à Woluwé, donc on aimerait être impliqué en même temps, pour participer.

On voudrait plus communiquer par rapport à ça et réfléchir en semble pour mieux avancer

Mathieu Fraipont: très judicieux. Je ne connais par contre par les critères pour pouvoir participer à l'AG de guindaille 2.0. Si ce n'était pas possible on s'engage à relayer ce qu'il se passe en AG vers Woluwé.

Arnaud Van Hecke (permanent AGL): on invite essentiellement les étudiants qui ne sont pas engagés dans des collectifs ou autre. 15 étudiant sont invités. Vous pouvez donc profiter de cette occasion pour vous mettre dedans.

Daniel Dushime: aide par rapport aux représentants, donc on aimerait un coup de main.

Mathilde Fraipont : on peut prendre un moment à ca.

Pierre Vandoorne: est ce qu'on peut expliquer la problématique de la salmi?

Mathieu Fraipont : j'ai fait le point oralement. Au dernier CASE Local, on a reçu la note de Deheneffe, qui s'oriente sur une grosse critique de la gestion étudiante des salles, et annonçait fermement la réaffectation de la Salmigondis, plutôt que de parler de la pénurie de salles, comme nous nous y attendions. Suite à l'initiative du TUL, on a mis en place une réunion pour voir ce qu'on pouvait faire et voir les alternatives Possibles à notre niveau.

Ensuite, on a été voir le SCGI pour voir ce qu'on pouvait faire avec eux car l'ucl nous avait dit que c'était eux qui voulaient récupérer la salle. Il nous a renvoyé vers l'ucl car selon lui ce n'est pas à eux qu'appartient la décision,

La, on est à la 4e réunion de concrétisation, avec une note à présenter au CASE local déconstruisant les arguments erronés, et d'autre part un aspect plus qualitatif avec un portfolio d'activités se déroulant à la Salmi, proposé par des étudiants.

Pierre Vandoorne: enquête sur l'esprit critique, il est marqué que ce sera le comité qui sera mobilisé pour la diffusion de cette enquête. Quid des représentants?

Charles Lurquin : c'est un projet de comité, mais ce n'est pas réservé au comité. Donc les représentants et autres canaux seront utilisés.

Pierre Vandoorne: pour les langues, il est marqué qu'un vademecum va être fait. Quid?

Charles Lurquin: il est pour le moment en draft.

Pierre Vandoorne: Pour la com, la campagne pour le consentement a eu un bon retour, quid du succès sur FB?

Yassine Chramti: j'ai pas les chiffres précis.

Eva Ruwet (permanente AGL): au vu des chiffres, c'est un gros succès par rapport aux autres publications (FB). plus ou moins 2000 vues

Pierre Vandoorne : est-ce que les chiffres permettent qu'on s'arrête, ou nécessitent une poursuite de la campagne.

Mathieu Fraipont : C'est une réponse que doit fournir la ComOuso

Maëlle Rixhon: pour la cooptation, est ce que qun s'oppos?

Pierre Vandoorne: peut on noter le nom des coopté dans les pv des conseil?

Arnaud Van Hecke (permanent AGL): ok

2. Discussion et Vote

2.1 Approbation Cooptation

Maxence Offermann est coopté à l'unanimité pour le conseil de fac droit.

2.2 Approbation de la modification du règlement de trésorerie

Maëlle Rixhon: Cécile Gérard a demandé un amendement au budget, et l'explique par une lettre en annexe. Elle aimerait que le conseil exerce son rôle de contrôle de l'exécutif, en validant les comptes et budget.

Mathieu Fraipont: le point est-il contraignant? C'est impossible de prévoir le montant de chaque projet des mois à l'avance!

Maëlle Rixhon: on doit simplement prévoir des coûts. Il faut être capable d'évaluer les budgets. Et après on peut s'adapter.

Daniel Dushime: qu'appelle-t-on projet?

Maëlle Rixhon: tout ce qui a une certaine ampleur. Tout ce qui va impacter le budget substantiellement.

Yassine Chramti: peut-on définir un plafond?

Maëlle Rixhon: trop compliqué!

Mathieu Fraipont: le but du budget revu, c'est justement d'adapter les budgets à l'issue des projets.

Maëlle Rixhon: si tu veux parler de la cop23, on savait qu'on allait devoir dépenser un gros budget! On aurait du budgétiser ce projet!!

Joachim Wathelet: c'est intéressant de budgétiser, mais il faut faire attention avec la réglementation du budget, il peut y avoir beaucoup de dépenses de dernière minute. Il ne faut pas que la rigidité de la budgétisation vous empêche de réaliser des projets.

Maëlle Rixhon: on est en restriction budgétaire donc on doit faire attention!! C'est un constat!

Guillaume De Galan : J'aimerais que la présidence du conseil arrête d'émettre un avis politique et d'interrompre les gens

Maëlle Rixhon: j'ai la procuration de Cécile Gérard.

(rires)

Guillaume De Galan: Le conseil a voté le plan syndical et donc le budget. Donc cette note n'a pas lieu d'être.

Maelle Rixhon : vous avez donc reçu un carnet et la lettre de Cécile Gérard : Dépense conséquente pour la manif de demain et cette dépense n'était pas prévue.

Mathieu Fraipont: je conteste l'aspect "relativement conséquente" (par rapport à la dépense). C'est trop

flou. Ca risque de créer des problèmes et des entraves dans les actions de l'exécutif. Pourquoi maintenant on ne peut plus rembourser les trajets des gens qui vont à des manifs? Je comprend Cécile Gérard mais je pense qu'elle a peut être agi précipitamment pour cette note.

Maëlle Rixhon: le conseil est souverain et il votera donc en son âme et conscience.

Mathieu Fraipont : je donne mon avis au conseil

Pierre Vandoorne : je n'ai pas vu l'amendement au fonctionnement de la trésorerie.

Daniel Dushime: il est dans le carnet

Charles Lurquin: je trouve que le plus cohérent ne se trouve pas dans les propositions de Cécile Gérard. Je proposerai de ne rien restreindre budgétairement mais de juste appliquer le système actuel. J'aimerai donc refuser la note (l'entièreté)

Maelle Rixhon: de toutes façons le conseil est souverain,

VOTE:

Pour l'annulation de la note : pour que l'agl rembourse les trajets de la manif du 17/11

Pour: 33 Contre:3 Abst: 0

***** l'AGL remboursera les trajets de la manif du 17/11 *****

Ben Peeters: ce qui n'est pas clair c'est que c'est logique que tout porteur de projet doive le budgétiser mais ca va jusque quel type de dépense?

Maëlle Rixhon: les dépenses conséquentes

Ben Peeters: oui mais par exemple lors de l'occupation du rectorat, on a pas eu le temps de budgétiser car c'était une action de dernière minute. Que fait on dans ce cas?

Maëlle Rixhon: tout est une question de souveraineté du conseil, on le met souvent devant le fait accompli. Soit le conseil est souverain, soit on laisse une certaine marge de manoeuvre au comité.

Charles Lurquin: j'aimerais qu'on appuie sur la nécessité de définir la notion de dépense conséquente. On met un plafond, genre tous les projets coûtant plus de 250 euros. Ca me semble pertinent.

Baptiste Forget : j'ai une proposition d'amendement, afin de rajouter un budget à la discrétion du comité, en cas de dépense extraordinaire.

Maëlle Rixhon: mais alors il faut définir cette ligne budgétaire avec la trésorerie en début d'année!!

Pierre Vandoorne : peut-être juste dire que le conseil a la capacité de débloquer une ligne budgétaire pour le comité.

Maëlle Rixhon: quel est le rapport avec la modif de Cécile Gérard?

Daniel Dushime: je ne comprends pas pourquoi il y a cette note. On sait que l'agl va faire des projets!!!

Maëlle Rixhon: il y a eu des dépenses imprévues pour la cop23 et Cécile Gérard n'a pas pu gérer ca. Et donc le projet est tombé à l'eau. Le problème est qu'il n'y a pas eu de ligne budgétaires pour ce projet dès le début de l'année.

Yassine Chramti: ayant été dans les problèmes de la cop, je comprend qu'il faille préciser des budgets.

Mathieu Fraipont: il faudrait que Cécile Gérard vienne expliquer ça clairement car là on suppose des choses vu que Cécile Gérard n'est pas là. Il ne faut pas utiliser une erreur pour mettre des règles restrictives alors qu'on est à chaud. J'aimerais mettre en garde Maëlle car tu interromps les gens et tu t'exprimes au nom de Cécile sans respecter l'ordre de parole.

Proposition d'Amendements:

Amendement de **Baptiste Forget** : en cas d'urgence, le comité est libre de libérer 500 euros de dépense à sa discrétion. Le trésorier à droit de veto pour une telle dépense. Le comité devra notifier cette dépense au prochain conseil

Maëlle Rixhon: pour abréger nos souffrances, qui vote pour le report de la note de Cécile?

Vote:

«Est-ce qu'on reporte ce point?»

Pour: 29 Contre: 3 Abst: 3

***** La note est reportée au prochain conseil *****

2.3 Élection du/de la responsable communautaire

Pierre Vandoorne : le vote se fait à bulletin secret.

Louis Godrie se présente.

Vote:

Pour: 38 Contre: 0 Abst: 4

***** Louis Godrie est élu *****

2.4 Note sur les Maisons Médicales

Ibrahim Khayar présente la note

Questions:

Julien Sébert : concrètement, je suis d'accord, mais concrètement, à quoi ça sert la note, à quoi ça engage l'AGL?

Ibrahim Khayar: c'est une note de position, donc ca ouvre la porte à des actions communes, ou un soutien plus concret. Ca donne une légitimité au soutien qu'on peut apporter aux étudiants.

Mathieu Fraipont: la fédération des maisons médicales est aussi partenaires du mouvement étudiant sur pas mal de mobilisation étudiantes. Ca intervient aussi pour donner une légitimité à une sortie de l'AGL en septembre sur les maisons médicales.

Il nous semble donc important de réagir sur ça car ça médiatise la problématique des soins de santé.

Vote:

Pour : unanimité (moins une abst)

***** la note est approuvée *****

2.5 Note « Fossil Free »

Anaïs De Munck présente la note

Questions:

Ben Peeters: Pourquoi rester vague sur l'objectif chiffré? A-t-on des chiffres sur la part de l'armement?

Anaïs De Munck: c'est flou car on veut se laisser une marge d'action et aller le plus loin possible avec l'unif. Pour les armes, c'est une bonne réflexion mais il faudrait alors un texte plus spécifique.

Mathieu Fraipont: félicitations pour la note!! T'adresses tu à l'ucl ou juste à l'uclouvain? Car au final on veut porter cette note en CA.

Anaïs De Munck: cette note en soi ne sera pas mise au CA. Elle doit d'abord être complétée pour le CA. Pour la question ucl ou uclouvain, on ne veut pas se limiter à lln bien sur mais pouvoir l'appliquer partout où l'ucl est impliquée, par exemple y compris à l'hôpital.

Mathieu Fraipont: tu veux que l'ucl prenne une action cette année?

Anaïs De Munck: l'UCL va pas prendre une action cette année, mais établir un calendrier pour la suite.

Julien Sébert: pourquoi s'engager à un chiffre précis alors que notre but c'est juste le moins possible.

Anaïs De Munck: ca rejoint un peu la réaction de Ben Peeters, on peut soit mettre un chiffre précis, soit pas pour pas se limiter.

Ben Peeters: pour moi le 5 pourcent est le maximum et donc on peut se laisser une marge de manoeuvre vers le bas.

Anaïs De Munck: le standard de base c'est 30%, donc Gand va faire une première à 5%

Charles Lurquin: merci à Anaïs et sa commission. Pour le fond, je suis globalement d'accord mais j'ai des petites choses à dire:

- Point A: j'ai du mal à voter pour une note qui s'engage sur le dévinstessiement fossil ET les armes. Je ne vois pas la pertinence d'inclure les armes dans cette note. Il n'est pas assez construit à mes yeux. Je n'ai pas assez d'infos
- Point B : je trouve que la formulation est un peu trop forte, c'est assez large, et ca outrepasse un peu le mandat donné à l'AGL. Article trop contraignant

Noé Covolan: pas d'accord avec l'intervention de Charles par rapport aux armes, vu que 40% des conflits armés sont causés par des ressources naturelles.

Magali Legast: même remarque que Charles

Joachim Wathelet: pour que le comité et le conseil puissent agir de la manière la plus efficace possible, il faudrait qu'il y ait des revendications plus précises qu'on puisse communiquer dans la presse et vers l'ucl. Pour les armes je trouve qu'elles ont leur place dans le rapport

Pierre Vandoorne: Point 1 et 2: Les spin off de l'UCL, qui soutiennent l'emploi et la recherche, est cette note ne décourageait pas des investissements porteurs?

Melvyn Kuetgens: détail scientifique:

Pour le méthane, il faudrait insister sur l'effet de serre qui est plus marqué que le co2 Pour l'agriculture, c'est surtout l'agriculture intensive qui est visée? C'est trop vague. Je trouve que tu généralises trop au niveau de l'agriculture.

Pour l'usage des sols, ça ne m'évoque rien du tout. Qu veux-tu dire avec ce terme?

Anaïs De Munck: Pour ce qui est des armes, ca a un lien car l'énergie fossile crée des conflits et les armes sont un gros enjeu éthique dans le monde.

On se rend compte que de nombreuses entreprises qui ont un revenu et du capital issu de l'armement. Mais on peut bien sur amender et approfondir cette question. J'aurais peut être pu le mettre plus en valeur. Mais je vais ensuite sortir une note plus précise.

Maëlle Rixhon: on peut proposer une note cadre, avec une/des notes d'exécutions ultérieures.

Anaïs De Munck: par rapport aux spin off, la question est de dire qu'il faut qu'x pourcent des investissements soient pour des projets durables et locaux. A gand c'était 10 pourcent et je pense que on ira pas plus haut qu'eux.

Pierre Vandoorne: on peut mettre 10% au lieu de part significative.

Maëlle Rixhon: On n'a plus le temps, donc on va passer à des interventions directement liés aux votes.

Charles Lurquin: mon amendement est de ne pas mettre les armes dans cette note. C'est trop large! Je ne me sens pas assez informé sur la question. Je préfère qu'on détaille ce point pour un prochain conseil.

Pierre Vandoorne: supprimer "significativement" et remplacer par 10%

Maëlle Rixhon: on va voter les amendements.

Ben Peeters: au lieu de supprimer les armes on pourrait expliquer pourquoi elles ont leur place dans la note

Maëlle Rixhon: ca sera fait

VOTE:

Amendement de Charles Lurquin:

Pour: 20 Contre: 11 Abst: 5

Amendement de Charles Lurquin point 2

Pour: 22 Contre: 12 Abst: 1

Amendement de Pierre Vandoorne (enlever le significativement):

Pour: 27 Contre: 6 Abst: 4

Amendement de Pierre Vandoorne point 2 (choisir un chiffre)

Ben Peeters: min 10 pourcent

Pour: 35 Contre: 0 Abstention : 1

Vote de la note dans son ensemble:

Pour: 31 Contre : Abstention : 4

***** La note est approuvée *****

2.6 Motion sur la mobilisation du 17 Novembre

Maëlle Rixhon: on va voter pour autoriser le comité à partir en mobilisation demain.

Pierre Vandoorne: comment se passe l'affiliation?

Hugues Annoye : on est affilié jusqu'à la contradictoire. Donc ca a du sens politiquement de voter cette motion.

VOTE:

Pour: 36 Contre: 0 Abstention: 2

***** Le conseil autorise les membres de l'AGL à partir en mobilisation le 17/11 *****

Pause Repas

3. Contradictoire

20h40

Maëlle Rixhon: nous n'avons pas le quorum

Hélène Langumier: nous ne sommes même pas sûres que toutes les procurations qu'on a reçues sont valides

Baptiste Forget: vaut mieux pas applaudir les gens qui sont partis.

4. Approbation des PV

Pierre Vandoorne : Sur le PV du 25 septembre, je suis parti en cours de conseil, j'ai été présenté par quelqu'un qui ne me représentait pas. Je veux que ça soit retiré du PV.

Santiago Dierckx: c'est acté dans le PV, on peut pas le retirer!

Ilias Karavidas: Je pense qu'il faut le maintenir au PV, mais on doit le notifier par un amendement ultérieur.

Ben Peeters: on a les 52 pour le quorum donc je pense qu'il faut lancer la contradictoire!

Maëlle Rixhon: pas possible, le point est clôt

Hugues Annoye: certains votes ne sont pas valides

Hélène Langumier : Pierre, tu es d'accord avec la solution d'Ilias?

On va voter pour l'amendement au PV "Pierre n'était pas en accord avec sa présentation en tant que candidat au Conseil d'Administration."

VOTE:

Pour: 32 Contre: 0 Abst: 1

***** L'amendement au PV est approuvé *****

Pas d'autres modifications au PV

Pierre Vandoorne: il faut notifier dans le PV quand les conseillers s'en vont en cours de conseil et quand ils donnent procu.

Vote pour le PV du 25/09

Pour: 33 Contre: 0 Abst: 4

***** Le PV est approuvé *****

Vote pour le PV du 22/10

Pas de remarque

Vote Pour : 24 Contre : 0 Abst : 7

***** Le PV est approuvé *****

5. Divers

Charles Lurquin : j'aimerais revenir sur ce qui vient de se passer. Concrètement, ça relève d'un certain comportement de la part de certains conseillers.

J'aimerais demander une vérification concrète du quorum à l'heure actuelle, j'ai eu vent qu'on aurait pu avoir les votes.

Si c'est faux, je n'ajoute rien, si c'est vrai,

A cause de cette impossibilité pour la présidence du conseil d'acter la véracité de certaines procu, et le fait qu'on soit si proche du quorum, je trouve ça vraiment regrettable.

(applaudissements)

Charline Leterme : on a dit qu'on accepterait plus les procurations après l'heure du début du conseil. A partir de ce moment la, on plie les règles, et je partirai. On aurait pu avoir le quorum moins deux, sachant que je quitterais le conseil dans de telles conditions.

Baptiste Forget : Je tiens à préciser que la contradictoire a eu lieu après la réception des procurations, et donc que techniquement, la contradictoire n'avait pas débuté.

Hélène Langumier: on avait décidé avant que le conseil et la contradictoire sont une seule et même chose

Yassine Chramti: qu'est ce qui prime alors votre DPG ou ce que la déléguée du gouvernement dit?

Hélène Langumier : l'information était que nous devions avoir des procurations papier signées manuscritement.

Basil Gomes: c'est frustrant et on est tous en colère mais les orc sont partis donc ça sert à rien d'en parler

Solange Morales: je rejoins ce que vous venez de dire, mais ca enlève énormément de crédibilité à tous. Il y a de la frustration.

Maëlle Rixhon: le quorum est imposé par le décret et est un quorum exceptionnel. On a tous essayé de faire notre possible pour avoir le quorum. On ne peut pas les forcer à venir donc on peut déjà être content de tous les efforts fait pour que le conseil puisse avoir lieux.

Santiago Dierckx: je voulais insister sur la honte qu'on peut avoir envers les conseillers AGL, après les élections, l'engagement pris, je trouve ca en tant que AGL, dur moralement, vu le temps de préparation pris, le temps donné. Je pense que chaque conseiller absent aujourd'hui, doit prendre personnellement conscience de ca.

Maëlle Rixhon: je remercie sincèrement tous les conseillers présents

Anaïs De Munck: Je ne vais pas rajouter beaucoup à ce qui a été dit. Le sentiment de honte est bien présent. Les absents ont été parfois délibérément, donc c'est un échec démocratique. Des gens sont venus de loin, des sites, les ORC, les permanents. C'est aujourd'hui rageant de se retrouver à perdre son temps aujourd'hui à cause de certains comportements. Il y a des leçons à tirer aujourd'hui pour les responsables.

Yassine Chramti: je rejoins ce qu'Anaïs et Santiago ont dit. Je remercie encore les conseillers qui assument leur rôle. C'est un sabotage. On sait qui est derrière ça. On sait que cette personne a contacté des conseillers pour ne pas qu'ils ne donnent de procu. Je pense que ces personnes qui ont organisé ce sabotage soient responsables de leurs acts. Big up pour Mons.

Melvyn Kuetgens: je demande qu'on enclenche le compte à rebours pour les conseillers qui ont été absents trois fois cette année pour qu'on puisse les destituer.

Maëlle Rixhon : il y a des statuts à respecter. Ils ont le droit à être entendus. S'ils souhaitent se défendre devant le conseil, ils peuvent.

Ben Peeters: j'ai entendu d'autres bruits de couloir tout à l'heure, comme quoi certaines personnes à la tête de certaines listes ont fait courir le bruit que la contradictoire était annulée. Il me semble important que ca soit pris en compte et qu'il y ait enquête.

Je rappelle qu'être conseiller c'est un devoir et on doit être présents aux conseils dans le mesure du possible. Ce soir, j'ai été dérangé par certaines manières des présidentes du conseil. Je trouve que la parole a souvent été coupée et parfois, la manière de parler des présidentes n'était pas neutre. La neutralité n'a pas été respéctée. Je sus scandalisé.

Maëlle Rixhon: comme je me sens directement visée, tu peux demander ma démission, je t'en prie.

Propositions:

Charles Lurquin: je demande qu'on puisse faire la lumière ce ce qu'il s'est passé et qu'on puisse rétablir les faits. Je demande à la présidence du conseil de pouvoir enquêter sur ce qu'il s'est passé pour être le plus objectif possible. Je demande un débrief de ce qu'il s'est passé aujourd'hui lors du prochaine conseil.

Baptiste Forget: Du fait de ce qui vient de se dire, rien à ajouter.

Julian Suarez: simplement, je soutiens la proposition de faire une enquête. Mais ce qui me préoccupe vraiment c'est ce qu'on va mettre en place pour surmonter ça si ça se passe encore à l'avenir. On ne peut pas laisser les gens abuser de leur droit politique. Notre rôle est très important. On ne peut pas faire venir les gens à chaque fois pour que ça termine comme ça.

Maëlle Rixhon: la contradictoire suivante peut être actée sans quorum. Du coup, ce sera considéré comme un conseil ordinaire niveau quorum, soit 1/3

Yassine Chramti: est-ce que le décret ne passe pas au dessus des statuts du conseil?

Maëlle Rixhon: les lois spécifiques dérogent aux lois générales.

Julien Sébert: On parle de sanction, pour moi il faut lancer la ComElec sur le sujet

Maëlle Rixhon: Vous voulez procéder à ce vote?

Hélène Langumier: on peut mettre en place une commission d'enquête

Julien Sébert : faut faire attention, parce qu'on est tous énervé, là, mais il faut en parler au prochain conseil.

Hélène Langumier: on fera ce qu'il faut pour contacter tous les conseillers absents plusieurs fois depuis le début de l'année

Julien Sébert : au niveau électoral, ca me semble important aussi qu'on ne puisse pas se représenter si on manque toute une année de conseil.

Hélène Langumier: vous pouvez vous même contacter la comelec

Pierre Vandoorne: moi je ne pense pas qu'il faut sanctionner, ce n'est pas un sabotage mais un acte politique. Il ne faut pas mettre des sanctions juste parce qu'on est frustré. Je suis à l'agl depuis 3 ans et qu'on a un gt démocratie mais celle ci n'est pas respectée. On arrive jamais a trouver des solutions car on est toujours dans le registre du ressenti. Le problème est peut être plus général. Les absents ont le devoir d'être là mais ils peuvent également donner leur avis de la manière qu'ils veulent.

Baptiste Forget: par rapport à ça, on parle pas simplement de ne pas être venu, mais on parle de désinformation et de manipulation. Il y a une grosse différence. Je demande donc à ce conseil de procéder à un vote pour lancer une commission d'enquête.

Melvyn Kuetgens: les conseils de mai et juin ne peuvent pas compter dans les conseils à prendre en compte niveau absence?

Maëlle Rixhon: Non, cfr notre DPG

Anaïs De Munck: pour moi, le manque de démocratie ce n'est pas comment l'agl fonctionne mais c'est d'être élu et de ne pas venir à son mandat. Le fait de prendre comme argument que le conseil commencait avant la fin des heures de cours, c'est une fausse excuse. Ca a été fait comme ça pour que les gens puissent rentrer chez eux à temps. On punit tout les gens qui se sont déplacés.

Charles Lurquin: la on est sur une question politique, on est sur de l'argutie juridique pendant un quart d'heure, et la on a pas le temps. Je pense qu'on a une responsabilité en tant que conseiller, de venir à ses mandats, de mobiliser pour rien des gens, des ORC,...

Guillaume De Galan: Charline Leterme nous a fait part qu'elle avait des preuves de manipulation lors de ce conseil. Mr Vandoorne, vous nous parler de démocratie, on vous attend! Que l'opposition vienne à l'agl et travaille réellement et à elle sera constructive.

Ben Peeters: je pense que toutes les discussions qu'on a eu la, il faut dissocier les absences à un conseil et celles à ce conseil-ci, la ou il y a eu de la désinformation. Je pense que par rapport à ce que Pierre dit, non, en tant que représentant, on défend des intérêts, qui peuvent avoir des impacts graves, ce n'est pas un jeu, on est adulte, on a intérêt à se présenter comme tel.

Noé Covolan: je veux rajouter un vote pour qu'on soit obligé de justifier son absence lors d'un conseil

Yassine Chramti: tout d'abord, par rapport à la position de Pierre, je suis désolé, mais on exprime une position AU conseil, pas en dehors, le conseil étant souverain, alors on décide maintenant de ce qu'on fait.

Baptiste Forget : on peut aussi ne pas fixer de deadline, et que cette commission nous présente en tant et en heure.

Noé Covolan: Proposition d'amendement, justifier sa non-présence en cas de procuration (acté)

VOTE:

création de la commission d'enquête

Pour: unanimité

***** la commission d'enquête est créée *****

Charline Leterme : témoignage écrits, ou preuves écrites sous réserve de l'accord de la personne concernée.

Yassine Chramti: on m'a envoyé un screenshot, d'une conversation, via l'une des deux personnes impliquées, j'ai besoin de l'accord des deux?

Daniel Dushime : C'est aussi à la commission d'enquête de voir ce qui est légal ou non.

Baptiste Forget : pour faire correctement son travail, la commission doit avoir le droit à auditionner les personnes concernées

Charles Lurquin : est-ce possible de notifier dès demain ce qui vient de se passer et la création d'une commission d'enquête.

Vote de la composition de cette commission:

Hélène Langumier: il faut savoir combien de personnes, personnes conseillers ou pas, personnes extérieures... Quelqu'un de la com élec?? Réfléchir à si on fait un mélange de liste ou pas?

Baptiste Forget: pas besoin de faire des quotas pour les listes!

Maëlle Rixhon: 4 personnes ça semble bien?

Charles Lurquin: 5

Maëlle Rixhon: qui alors?

Thibault Van Bustele: c'est juste une commission qui va réunir des preuves et établir les faits, ils ne vont pas voter

Mathieu Fraipont: je trouve ça délicat de voter une commission avec quelqu'un de la ComElec, on ne sait pas qui sera la, on aura aucun contrôle, et ensuite, il n'y a pas à parler de liste, il n'y a plus de liste, il n'y a que des conseillers.

Ben Peeters: la commission doit être neutre donc ça ne sert à rien de demander une parité dans les listes. Si une personne n'est pas neutre elle doit être destituée.

Célestine Moreau: du coup les gens élus dans cette com sont les gens qui se proposent. Si on a peur que des gens se présentent pour promouvoir une idée, on a qu'à appliquer la sociocratie

Charline Leterme: moi j'ai l'impression de m'en prendre plein la gueule alors que peut être qu'il y a du bon à retirer de ça pour le futur et pour améliorer l'agl.

Hélène Langumier: donc pour résumer, il faut 4 membres max. L'idée est d'envoyer des mails aux conseillers pour arriver à former cette commissions. Voulez-vous quelqu'un de la présidence du conseil? Ca peut à la fois biaiser les choses et c'est difficile d'être neutre. Après ça peut être intéressant car on a l'expérience du conseil.

Baptiste Forget : la proposition par mail aux conseillers est problématique, car on ne peut pas demander à des absents d'aujourd'hui d'enquêter sur eux-même.

Pierre Vandoorne: je n'aime pas le fait qu'on sanctionne juste ceux qui sont pas venus aujourd'hui. Il faut prendre le problème plus large. C'est aussi révoltant de voir tous les autres conseils ou il n'y avait personne. Cette commission d'enquête va juger juste ce conseil ci.

Mathilde Fraipont: la commission va enquêter sur ceux qui ont fait de la désinformation, pas sur les absents.

Vote sur la désignation d'un formateur de cette commission:

Célestine Moreau et Noé Covolan se présentent

Célestine Moreau:

Pour: 15 Contre: 0 Abst: 5

Noé Covolan:

Pour: 13 Contre: 0 Abst: 5

***** Célestine Moreau est élue formatrice de la commission d'enquête *****